



ATTENTION
MODIFICATION DE LA CONSULTATION
RELATIVE A LA PRESTATION DE
SERVICE DE GESTION DE LA
STRUCTURE MULTI ACCUEIL DE VOUZIERES

Dans le cadre de la consultation lancée le 22 décembre dernier pour confier la mission de prestation de service relative à la gestion de la structure multi-accueil de la Ville de Vouziers, il était indiqué que les repas seraient à la charge des familles.

Pour faire suite à la circulaire de la CNAF n° 2011-105, il est demandé aux structures participant à la consultation de réaliser DEUX simulations budgétaires :

- 1er cas de figure : les familles fournissent les repas et les produits de soins d'hygiène notamment les couches ;
- 2ème cas de figure : la structure assure la fourniture des repas et des produits de soins d'hygiène notamment les couches.

Les propositions devront donc contenir : deux actes d'engagements, un pour chaque cas de figure, et deux simulations budgétaires.

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions par avance de votre participation à cette consultation toujours disponible en ligne sur le site de la collectivité :

www.ville-vouziers.com

Claude ANCELME
Maire de Vouziers